

## Société Coopérative Meilleurs prix

152 route d'Espagne  
6800 LIBRAMONT

Alignement sans utiliser la touche  
tabulation

21/03/2017

### NOTE DE SERVICE D17

Encadrement d'une partie de texte  
et pas du paragraphe entier

#### Attention des directeurs des magasins

Messieurs les directeurs,

À partir du 01 janvier prochain, des prix promotionnels seront appliqués aux vins régionaux d'appellation Sud de France à savoir :

		Chiffres avec décimales alignés...et alignement de texte	
2587 V	Domaine La Tour		3.80
14574 H	Château de Céresson 2004 .....		6.95
2511 M	Château de Raissac, Fitou primé 2002.....		10.95

Veuillez donc rectifier vos fiches tarifaires et les étiquettes à la date ci-dessus.

Vous trouverez ci-dessous le détail des ventes du dernier trimestre. Le total servira de base au calcul de la prime trimestrielle attribuée à chaque point de vente et à répartir ensuite entre les membres du personnel selon les règles habituelles.

Point de vente	Département	Ventes (en euros)			Total trimestre
		Janvier	Février	Mars	
Libramont	Luxembourg.	43 609	33 066	45 340	122 015
Namur	Namur	22 060	24 440	22 154	69 654
Rocourt	Namur		16 571	20 187	55 328
Wavre	Namur		34 134	44 698	113 212
Virton	Luxembourg	52 148	42 568	62 700	157 416
<b>Total mensuel</b>		<b>171 767</b>	<b>150 779</b>	<b>195 079</b>	<b>517 625</b>

Nous portons à votre connaissance un arrêt appelé à faire jurisprudence. Vous devrez en tenir compte lors des campagnes publicitaires menées par notre coopérative.

#### Jurisprudence

#### La totalité des produits annoncés dans un catalogue doit être disponible à la vente

*Le directeur d'un supermarché encourt une condamnation pénale lorsqu'il diffuse un catalogue présentant des produits qui ne sont pas tous disponibles dans le point de vente*

Le directeur d'un supermarché diffuse des catalogues publicitaires au cours d'une campagne promotionnelle. Les agents du service de la concurrence et de la consommation effectuent un contrôle. Ils établissent que 133 articles présentés dans le catalogue ne sont pas disponibles à la vente dans le magasin. Poursuivi devant le tribunal de police, le directeur fait valoir que ses catalogues n'ont pas été établis par lui mais par le groupe dont il dépend, et que les catalogues à disposition de la clientèle sont établis mais ils sont sans influence dès lors que le directeur a mis les catalogues à disposition de la clientèle. Le directeur est ainsi personnellement condamné à 133 amendes de 50 € chacune.

Utilisation intelligente du tableau